

# DOMAINE DE LA PINELAIS

## REGLEMENT INTERIEUR

### Signatures des Locataires

**Nous sommes heureux de vous accueillir au Domaine et souhaitons que votre réception soit une réussite !  
Pour cela, nous vous invitons à suivre ces consignes...et à les faire respecter par vos convives et vos prestataires.**

### HORAIRES

La veille de la réception accès au Domaine pour Décoration de la salle uniquement de 9,30 h à 12,30 h ou de 14,30 h à 17,30 h. Pas de restauration sur le Domaine ce jour là. Tout dépassement d'horaire fera l'objet d'une facturation à 50 € / heure. .

**Musique baissée à deux heures du matin, portes et fenêtres fermées.  
Silence en extérieur dès deux heures du matin.  
Salle vide de tout occupant à 4 heures du matin.**

L'accès devant le château, avec tous les invités, est convenue avec les mariés à une heure précise.

Pendant une durée d'une heure l'accès devant le château est alors possible. Ensuite, la réception se tient à l'arrière du château, l'avant redevenant privé (les promenades d'adultes calmes sont cependant les bienvenues...).

Les **chambres sont à disposition à partir de 16,30h** le jour d'arrivée.  
En dehors des jours de réception, les occupants des chambres d'hôtes et chambres en dortoir, doivent avoir quitté le Domaine à 10 heures et peuvent le réintégrer à compter de 18,30 heures.

**Chambres libérées à midi au plus tard quand départ définitif** de la chambre.

Salles et abords rendus propres à 12 heures ou 18 heures selon l'option choisie.  
Tout dépassement d'horaire fera l'objet d'une facturation supplémentaire de 100 €/heure.

### STATIONNEMENT

La veille de la réception, rangement des véhicules sur le parking dès que les déchargements sont réalisés.

**Le jour de la réception**, rangement de **tous les véhicules sur le parking (sauf traiteurs** et dj pendant le temps du déchargement uniquement). Le camion traiteur peut rester éventuellement devant l'entrée traiteur.

Possibilité de déposer uniquement les personnes à mobilité réduite en voiture , puis ranger la voiture sur le parking.

Prévoir une personne pour l'organisation du parking si plus de 100 personnes.

Pas de camping car sur le parking du château (nous demander la liste des campings).

## ANIMAUX

**Aucun animal** , même tenu en laisse , **n'est accepté dans l'enceinte du Domaine, y compris sur le parking.**

## MENAGE

### **AVEC forfait ménage**

Coup de balai succinct dans la salle et plonge.

Ramasser en extérieur mégots, gobelets...tout ce qui vous appartient.

Vaisselle ,ustensiles de cuisine, appareils ménagers propres et rangés.

### **SANS forfait ménage**

Balayage et lavage de tous les sols ( y compris cuisine, plonge, sanitaires, couloirs).

Nettoyage des éviers et robinetteries, lave vaisselle...

Nettoyage des sanitaires : WC, Douches, lavabos, robinets, poubelles.

Ramasser en extérieur mégots, gobelets...tout ce qui vous appartient.

**Un manquement dans le ménage entrainera automatiquement la facturation de celui-ci au tarif en cours.**

### **Poubelles**

2 poubelles sont à votre disposition. Lire et faire lire les panneaux de tri sélectif ( aux traiteurs et autres prestataires ) et les respecter scrupuleusement. Pas de débordement des poubelles.

**Les surplus éventuels et tous les contenants en verres ( colonnes à verre à 500 m du Domaine), seront emmenés par vos soins .**

### **Mobilier**

Rangement de la salle après la réception, suivant modèle affiché dans la salle.

Le mobilier d'intérieur ne peut être sorti en extérieur.

## ENFANTS

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents. Aucun enfant dans les bois situés derrière les pâtures.

**Aire de jeux (ballons, raquettes, boules...) sur le terrain non arboré près des animaux**

**La réception se déroule derrière le château, Merci de Prévenir les enfants !**

## SECURITE

Tout branchement électrique extérieur ( camion frigo, sono, ateliers cuisson...)doit se faire en accord avec les propriétaires et peut donner lieu à facturation.

Tous **les locaux sont non fumeurs** (alarme incendie, détecteur de fumées). Des cendriers sont disposés à l'entrée de chaque bâtiment.

**Pétards et feux d'artifice strictement interdits.**

## ESPACES VERTS

Nous soignons les espaces verts. Merci de faire respecter les arbres et plantations.

## CASSE ET DETERIORATION

**Merci de nous signaler tout objet objets manquants à votre arrivée (draps, couvertures, serviettes..) et de nous signaler toute casse détérioration occasionnées lors de votre période de location, avant votre départ. Nous pourrons ainsi évaluer ensemble les dommages et éviter une retenue totale de votre caution.**

**Nous vous souhaitons un excellent séjour au  
Domaine de La Pinelais !**

Etienne & Isabelle BILLAUT 06 13 54 95 13